

PV REUNION DU 8 AVRIL 2022

PRESENTS : MMES COLLET, SAVATIER ET MOULUT

MRS MEUNIER, MARQUENET, GOURIOU, RENAULT, MAILLET, VERITE

Mmes TABAREAU ET LEROUX, excusés

Mme TABAREAU donne pouvoir à Mme SAVATIER, Mme LEROUX donne pouvoir à Mme MOULUT

Nomination de MME Moulut

Secrétaire de séance

Relecture du dernier PV de la réunion de conseil du 25 Février 2022, voté à l'unanimité

Mr Le maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour, pour voter le taux des créances douteuses, accordé par le conseil

1 : Révision délibération des subventions pour les associations :

Mr le maire demande de modifier le montant accordé à l'association des Papillons blancs et valider la subvention de 100 Euros au lieu des 150 euros précédemment accordés, accord à l'unanimité

Et d'accorder une somme de 30 €uros pour chaque demande qui serait faite pour des enfants de Villedieu le château, participant à un voyage scolaire, validé à l'unanimité

2 Approbation du compte de gestion communal budget principal 2021

Mr le Maire présente le compte de gestion établi par le Trésorier de Vendôme à la clôture de l'exercice.

Monsieur le maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Déficit dans le budget d'investissement de 13448 € (partie des subventions de 2021 à venir sur 2022 soit 24000 €)

Excédent reporté dans le fonctionnement est de 260718 €

Soit un résultat global de 247270,34 €

Le conseil approuve le compte de gestion 2021

Voté à l'unanimité

3 Approbation du compte administratif communal budget principal 2021

Mr Le Maire présente Le compte administratif 2021 :

Après détails et explications des montants des dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement, il apparait :

Résultat de la section d'investissement en déficit de – 13448.12€

Résultat positif de la section de fonctionnement pour 260718.46€

Ce qui nous amène à proposer au vote le résultat global de 247270.34€

Le maire se retire et Mme Savatier propose au conseil de voter les montants ci-dessus,

Accordé à l'unanimité

4 Affectation du résultat communal budget principal 2022

Excédent de fonctionnement de 4587,13 €

Excédent reporté de 256131,33 €

Excédent de fonctionnement 260718,46 €

Déficit d'investissement 13448,12 €

Restes à réaliser 2021 : 25441,58 €

Soit un besoin de financement de 38889,70 €

Proposition d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat exploitation excédent 260718,46 €

Affectation complémentaire en réserve 38889,70 €

Résultat reporté en fonctionnement 221828,76 €

Résultat d'investissement reporté : Déficit 13448,12 €

Voté à l'unanimité.

5 Vote des taux d'imposition 2022

Mr Le maire explique qu'en 2021, il existait un taux de référence communal, pour la taxe foncière pour le bâti de 44.31% et de 47% pour la taxe foncière non bâti, ce qui a doté la commune de la somme d'environ 198 000€ en 2021

Le conseil, après différents échanges, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ce qui est ainsi depuis le début de ce mandat.

Voté à l'unanimité

6 Vote du budget primitif communal budget principal 2022

Mr le Maire fait la lecture du budget primitif communal budget principal

Budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement Proposition nouvelle 660771,76 €

Recettes de fonctionnement propositions globales 660771,76 €

Solde de fonctionnement : 0 €

Budget d'investissement

Dépenses d'investissement : proposition globale : 857.088,91 € dont report de 25.441,58 € et enfouissement réseau en dépense d'ordre à hauteur de 210000 €

Recettes d'investissement : proposition globale : 1027827,43 €

Le sur équilibre correspondant à la vente de la maison TOQUET pour: 170738,52 €

Déficit de budgétisation de l'investissement : 51.090,24 € (réel uniquement)

Observations sur enfouissement réseaux :

Le Contrat pour enfouissement pourrait être réalisé en 2 tranches mais il y a une incertitude avec

Le coût des travaux pour l'an prochain au vu de la montée importante des prix actuels.

Aujourd'hui on a quelque chose de négocié donc proposition de financer au moyen d'un prêt

Subvention à hauteur de 30 %

Proposition d'emprunt sur enfouissement des réseaux sur 15 ans pour 134000 €

Proposition d'emprunt pour voirie 100300 € sur 7 ans

Le Budget est approuvé à l'unanimité

7 Approbation du compte de gestion CCAS 2021

Le compte de gestion est établi par le Trésorier de Vendôme à la clôture de l'exercice

Le compte de gestion est soumis à un excédent de fonctionnement en même temps que le compte administratif 2358,52 €

Vote du compte de gestion CCAS : Approuvé à l'unanimité

8 Approbation du compte administratif CCAS 2021

Après explications, monsieur le maire sort de la salle, mme Savatier met au vote,

Vote du compte d'administratif du CCAS : Adopté à l'unanimité

Il est rappelé que le budget CCAS n'existera plus et qu'il sera regroupé avec le budget communal.

9 Taux des créances douteuses

La constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire et son champ d'application est précisé par l'article R 2321-2 du code des collectivités territoriales (CGCT).

Il est donc prudent de constater une provision car la valeur des titres de recettes pris en charge dans la comptabilité de la commune peut s'avérer supérieure à celle effectivement recouvrée et générer une charge latente.

Il est proposé d'accepter le principe de création de cette provision pour créances douteuses de 15% des dettes constatées.

De voter les crédits nécessaires à la réalisation de cette ligne budgétaire (qui sera pour le budget de 2022 d'un montant de 508 €)

Adopté à l'unanimité

10 Questions diverses

*Poubelles passent plus tôt le matin, il est préconisé de les sortir la veille

*Engie pour l'éclairage a rencontré Mr le Maire il faut se positionner sur les poteaux électriques / proposition de garder la détection de présence / on garde les mêmes modèles

*Projet mairie Rdv avec architecte estimation des couts 475.000 € HT an dernier aujourd'hui budget de 530.000 € HT sans logements / appels d'offre à venir

*Point sur le planning des élections et sur les procurations

*Point sur la réunion de ce jour pour le regroupement de SIVOS, comité de pilotage au mois de mai à Villedieu à la cantine avec la sous préfète. Fin de Réunion 22h30-